

Édité le 15 septembre 2026 à 20:24 (UTC) par Panthera Network

PÉRIMÈTRE DE CE DOCUMENT

Ce dossier couvre le seul litige LIT-LIT-4, opposant Rachid Ouali au programme Alpha Promotion, au sujet du contact Salma Fassi. Il reprend les déclarations des deux parties et les 2 événement(s) du journal d'audit s'y rapportant. Il ne couvre aucun autre dossier.

1. OBJET DU LITIGE

Le client a acheté, la vente n'est pas déclarée

Ouvert le 25 juillet 2026. Réponse attendue avant le 1 août 2026, soit sept jours, délai prévu à la charte de protection des apporteurs.

2. DÉCLARATION DE L'APPORTEUR

Rachid Ouali, le 25 juillet 2026 :

« Je sais que ce client a acheté, la vente n'est pas déclarée. »

3. RÉPONSE DU PROGRAMME

Alpha Promotion, le 25 juillet 2026 :

« Vérification faite auprès du notaire : le compromis a été annulé avant signature définitive. Aucune vente n'a eu lieu, donc aucune commission n'est due. L'apporteur conserve l'attribution du contact. »

4. DÉCISION

Panthera Network, tiers arbitre, a tranché le 6 août 2026 en faveur du programme.

Motif : « Vérification faite auprès du notaire : le compromis a été annulé avant signature définitive. Aucune vente n'a eu lieu, donc aucune commission n'est due. L'apporteur conserve l'attribution du contact. »

5. EXTRAIT DU JOURNAL D'AUDIT

Chaque ligne du journal est chaînée à la précédente par une empreinte cryptographique. Modifier un événement passé casse la chaîne, et la rupture est détectable. Les empreintes ci-dessous permettent à un tiers de vérifier qu'aucune ligne n'a été réécrite après coup.

25 juillet 2026 à 20:24 (UTC)

Litige ouvert

Apporteur · empreinte 3f2a1b9c8d7e6f5a4b3c2d1e...

6 août 2026 à 20:24 (UTC)

Litige tranché

Panthera Network · empreinte 9c4e2f01a2b3c4d5e6f7a8b9...

Vérification effectuée à l'édition : la chaîne du journal est intacte sur toute sa longueur.